

SAINT-ANTOINE CUMOND

mai 2015

LE MOT du MAIRE

La saison estivale arrive avec son cortège de fêtes, de rencontres et d'animations. Saint-Antoine-Cumond a entamé cette nouvelle saison dès le mois de mai avec le Troc-plants et le Vide-grenier. Tout au long de l'été, les associations de la commune proposeront des activités festives qui seront ouvertes tant aux Antonins qu'aux visiteurs que nous espérons nombreux.

Comme annoncé dans l'édition précédente, les travaux de mise en conformité de la salle des fêtes ont été réalisés – en particulier, la protection de la charpente métallique contre la corrosion et l'installation d'un réseau de détection de fumée. La sécurité étant une préoccupation première de la Municipalité, un défibrillateur externe sera également mis à disposition de tous ; nous devons pour cela trouver quelques volontaires pour participer à une brève formation sur son utilisation – nous comptons sur vous.

Le budget 2015 de la commune a été voté lors du dernier Conseil. Sans entrer dans le détail des chiffres, il nous permettra d'entretenir la commune et son important réseau de voies routières, d'améliorer le patrimoine immobilier et de réaliser des créations nouvelles comme l'aire de loisirs. Le Conseil municipal a décidé de ne pas alourdir la fiscalité locale en n'augmentant pas les taux des taxes.

Je vous souhaite à tous de passer un bon été, en famille et entre amis.

PIERRE DE CUMOND

Infos

HORAIRES MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 17 h 30
Téléphone 05 53 91 22 01



PERMANENCES DES ELUS

LUNDI de 10 h à 12 h
Louis-Michel Testaud

★

JEUDI de 10 h à 12 h – Denise Ragot

★

VENDREDI de 10 h à 12 h
et sur rendez-vous – Pierre de Cumond

★

1er SAMEDI du mois de 10 h à 12 h
Henri Laval



LA POSTE

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

de 9 heures à 12 heures
du lundi au vendredi.

Prestations

Retrait d'argent : 350 € par semaine
pour un compte individuel
700 € par semaine pour un compte joint
Achats de timbres, colis, etc.
Dépôts sur compte postal
Tous les règlements
peuvent se faire par carte bancaire

Horaires de la levée du courrier

Du lundi au vendredi : 10 heures
Samedi : 9 h 30



BIBLIOTHEQUE

■ La bibliothèque prend ses « quartiers d'été » pendant les mois de juillet et août. C'est donc l'occasion de faire la réserve de lecture pour la période chaude.

La bibliothèque sera ouverte les lundis de 15 heures à 17 heures – les 6 juillet, 20 juillet, 3 août, 17 août et 31 août

Dès le mois de septembre nous reprendrons notre rythme hebdomadaire. ❏

Le saviez-vous ? LA FETE

L'été arrive, les fêtes vont jalonner la période estivale et parmi l'une des plus traditionnelles d'entre elles, la fête de la Saint-Jean.
À Saint-Antoine-Cumond, c'est le feu d'artifice qui désormais symbolise la tradition. Cet article vous propose de revenir sur les origines des feux de la Saint-Jean.

L'origine de cet événement est liée au culte du soleil. La fête de la Saint-Jean reprend donc des traditions préchrétiennes où *« Les feux de solstices »* furent à l'origine des fêtes païennes. Elles étaient vivement combattues par L'Église romaine au VIe siècle, mais celle-ci fut finalement contrainte d'utiliser ces fêtes et en *christianisera* donc quelques-unes.

ORIGINES

En Syrie et en Phénicie, le solstice donnait lieu à une grande fête en l'honneur de Tammuz – dieu de la fertilité dans la religion babylonienne – qui commençait la veille au soir, comme dans la Saint-Jean traditionnelle. Les feux de la Saint-Jean, repris par les chrétiens, auraient été copiés sur les rites celtes et germaniques de bénédiction des moissons. Le bûcher de la Saint-Jean se pratiquait jadis à Paris, les autorités de la ville se chargeant de son organisation. Le feu était traditionnellement allumé par le roi de France en personne sur la place de Grève (actuellement Place de l'Hôtel-de-Ville), coutume qui perdura jusqu'en 1648, date à laquelle Louis XIV officia pour la dernière fois.

EN FRANCE

La fête de la Saint-Jean était traditionnellement, dans la plupart des paroisses de France, la *fête de la Jeunesse* avec des jeux et des rites de passages qui étaient à la fois le moment de réception des nouveaux membres de la bachellerie du village ou du quartier (les adolescents), et l'élection du *roi* et de la *reine de la Jeunesse* pour la nouvelle année. Cette fête – qui était celle de l'apogée de l'Été – était fortement marquée par la musique. Elle commençait le matin avec la messe de la Saint-Jean au cours de laquelle on chantait et jouait l'*Hymne à saint Jean-Baptiste* qui a donné son nom aux notes de musiques, et comportait toujours le soir une veillée avec un grand feu allumé avec des bûches que les jeunes gens et les jeunes filles étaient allés mendier les jours précédents dans chaque maison. Elle se terminait par un bal nocturne.

Dans certaines communes françaises, un bûcher de bois d'une dizaine de mètres de haut est construit pour être brûlé le soir de la fête. En Alsace, le bûcher est appelé un *fackel.* Dans la petite commune de Soultzbach-les-Bains, cette tradition perdure, le feu est appelé *Johànisfirla* et est fêté chaque année le dernier samedi de juin. Dans les Vosges, ainsi que dans le sud de la Meurthe-et-Moselle, cette construction est appelée une *chavande.*



À Sierck-les-Bains, en Lorraine, les lumières de la ville s'éteignent à la nuit tombée et l'on fait descendre le long de la colline du Stromberg, de la commune voisine Contz-les-Bains, une roue de feu qui termine sa course dans la Moselle. Cette roue artisanale d'un diamètre de 2m10 est bourrée de sarments de vigne et de paille et qui est enflammée juste avant d'être lancee du haut de la colline face au château des Ducs de Lorraine de Sierck-les-Bains. Il s'ensuit ensuite l'embrasement du bûcher. Cette coutume est une survivance d'un culte solaire très ancien !



Beaucoup d'historiens citent dans leurs travaux la roue enflammée du Stromberg – une fête réputée dans la région où les spectateurs sont chaque année au rendez-vous.

Dans les Pyrénées, et particulièrement en Comminges, le feu de la Saint-Jean s'appelle le *brandon.*

Il est constitué par un tronc de conifère préparé longtemps à l'avance : il est fendu longitudinalement, sur tout le pourtour, en plaçant dans les fentes des coins de bois. Finalement, il a une forme de fuseau, il est dressé et on y met le feu.



de la SAINT-JEAN

La fête de la Saint-Jean d'été, traditionnellement accompagnée de grands feux de joie, est la fête de Jean le Baptiste, le 24 juin. Elle est proche du solstice d'été dans l'hémisphère nord, qui a lieu le plus fréquemment le 21 juin.

Dans les Pyrénées-Orientales, une marche est organisée du Canigou à Perpignan : les marcheurs portent des torches qui viennent grossir le feu qui brûle au pied du Castillet. Cette cérémonie est suivie de *sardanes,* danses traditionnelles catalanes, et de feux d'artifice.

Dans le Limousin, les enfants du village ou de la ville allaient chercher du bois mort ou d'autres combustibles et fabriquaient eux-mêmes le bûcher auquel ils mettaient le feu la nuit venue. Ils avaient l'accord tacite des parents qui laissaient célébrer une tradition qu'ils avaient respectée quand ils étaient plus jeunes. Dans les années 1950, ainsi, on voyait en ville, ou sur la route, des attroupements autour de ce qui ressemblait à un feu de camp. Lorsque les flammes baissaient, les garçons sautaient par-dessus le feu.

AU QUEBEC

Le jour de la Saint-Jean est la Fête nationale du Québec. La fête a remplacé la fête religieuse traditionnelle de la Saint-Jean qui soulignait jadis le début de l'été et donnait lieu à des feux de joie sur les berges du Saint-Laurent. Ces feux avaient pour objectif de célébrer l'arrivée de l'été mais aussi de communiquer aux villages environnants les dernières nouvelles de l'hiver. Combien de morts ? Combien de nouveau-nés ? Les signaux de fumée faisaient office d'alphabet et donnaient un premier aperçu de l'état de la vie du Québec rural de l'époque. Dans les années 1960 et 1970, la Saint-Jean est devenue un des symboles de l'affirmation nationale québécoise, devenant le point de convergence des grands rassemblements politiques, sociaux et culturels. Elle demeure à ce jour un des rendez-vous annuels majeurs de la collectivité québécoise. Elle est officiellement appelée « Fête nationale » depuis 1977.

EN ESPAGNE

Cette fête est célébrée aussi dans plusieurs endroits (villes et villages) de l'Espagne. Elle symbolise le combat entre les forces du Bien et du Mal (Dieu et Satan), avec le triomphe du premier. **Le San Xoán Galicien** – Il est célébré la nuit du 23 au 24 juin. Le feu est le protagoniste, puisqu'il est considéré un élément purificatoire. Les jours précédant la fête, les jeunes apportent du bois pour faire un feu de joie, et l'allumer la nuit. Quand le feu de joie est plus ou moins consommé, les gens sautent par-dessus. Ainsi, et selon la tradition et la croyance populaires, on expulse les impuretés et on éloigne les maléfices.



Le bouquet de la Saint-Jean

Un autre rite typique de cette fête est celui des « herbes de la Saint-Jean » ou bouquet de la Saint-Jean. La veille de la Saint-Jean (le soir du 23 juin), on cueille sept herbes différentes, aromatiques ou non, et des fleurs qui ont des propriétés prétendument magiques : du fenouil, du romarin, des mauves, des fougères mâles, des roses sauvages… On laisse le bouquet dans l'eau pendant la nuit et le lendemain, on le sort et on se lave le visage avec l'eau. On garde le bouquet, le laissant sécher pendu derrière la porte de la maison, pour la protéger des sorcières

La gastronomie typique de la Saint-Jean

À la Saint-Jean, il est habituel de manger des sardines, puisqu'elles sont en saison et c'est une tradition de manger ce poisson. Les sardines sont rôties dans des braises faites avec des caisses, du bois, etc. On mange les sardines avec du pain de maïs, appelé boroa, accompagnées de vin rouge. En Catalogne, il est de coutume de manger la « Coca de San Juan », une sorte de galette sucrée.

Les fêtes de la Saint-Jean restent un important rendez-vous populaire, de tradition ancienne.

Elles côtoient désormais d'autres fêtes populaires plus récentes comme la Fête de la Musique.

Le solstice d'été est donc toujours fêté avec bonheur et convivialité.

Le Comité des Fêtes
et la Municipalité
vous y convient le 27 juin.

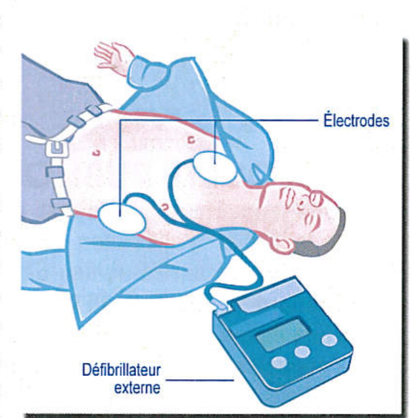


DEFIBRILLATEUR

Recherchons volontaires pour une formation concernant l'utilisation d'un défibrillateur cardiaque.

La Municipalité souhaite installer un défibrillateur externe à la salle des fêtes. En espérant que cet investissement ne serve jamais, il peut malgré tout sauver une vie. Mais pour que l'installation soit validée, il est absolument nécessaire de trouver douze personnes volontaires pour utiliser le défibrillateur. Ces personnes devront assister à une formation d'une heure et demie et laisser leurs coor-données (adresse et téléphone) à la mairie et à la salle des fêtes en cas de nécessité.





Il est demandé en particulier aux associations, concernées en premier lieu par l'utilisation de la salle des fêtes, de prospecter parmi leurs adhérents.

Ceux qui sont intéressés par cette formation devront se faire connaître auprès du secrétaire de mairie. La formation ne dure qu'une heure et demi et consiste en une explication sur l'utilisation du défibrillateur et de travaux pratiques sur un mannequin.

Au cas où la municipalité n'arrive pas à trouver les douze personnes volontaires, le projet devra être abandonné avec regret.





DECES

Madame PRIAT Maryse
née Bouny
le 27 mars 2015

Monsieur LUPRIS Raymond
le 12 avril 2015

Madame BERTHIER Marie-Louise
née Denost
le 7 mai 2015

Nous présentons nos condoléances aux familles et aux proches.



ENQUETE PUBLIQUE

■ Une enquête publique est ouverte sur le projet d'aliénation du chemin rural n° 4 section ZE au lieu-dit « Chez Bouchard », du lundi 15 au vendredi 29 juin inclus.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie le vendredi 19 juin de 14 h 30 à 17 h 30 et le lundi 29 juin 2015 de 14 h 30 à 17 h 30 – dernier jour de l'enquête.
Le dossier d'aliénation pourra être consulté à la mairie, les jours d'ouverture de celle-ci, de 14 h à 17 heures. Toute personne pourra formuler d'éventuelles remarques sur le registre ouvert à cet effet. ▫

PLANNING de RESERVATION de la SALLE des ASSOCIATIONS

■ Afin de gérer au mieux le planning des réservations de la salle des associations, un calendrier est mis à disposition à la mairie. Pensez à vous y inscrire assez tôt. ▫

STATIONNEMENT

■ Le stationnement des véhicules le long des trottoirs de la rue principale du bourg peut gêner la circulation, entraver la visibilité des sorties de garage de certains riverains et mettre en danger les piétons si une partie des véhicules mord sur le trottoir.
Aussi – si le stationnement est appelé à durer – il est recommandé de trouver une place sur les aires de stationnement de la commune. ▫

COMPTES RENDUS DES

27 FEVRIER 2015 ■ Ouverture de la séance à 21 heures
Présents : 9 ; absente : Kathleen Summerhayes
Secrétaire de séance : Louis-Michel Testaud

■ Choix des entreprises - mise aux normes et de sécurité de la salle des fêtes
La mise en conformité de la salle des fêtes entraîne des travaux de peinture sur la charpente métallique et l'installation d'un système de détection de fumée au-dessus du faux plafond.

● Pour les **travaux de peinture** c'est l'entreprise *Landrodie* qui a été choisie à l'unanimité des membres présents du Conseil, pour un devis de 3 648 € TTC

● Pour l'installation d'un **système de détection de fumée** au-dessus du faux plafond, c'est l'entreprise *LTS* qui a été choisie à l'unanimité des membres présents du Conseil pour un devis 6 851,41 € TTC.

● Par ailleurs, Monsieur le Maire précise que la **mise en conformité électrique** de la salle des fêtes comprend également l'enlèvement d'un vieux tableau électrique par *ERDF* pour un montant de 549,60 € et des travaux d'électricité par l'entreprise *Jamot* pour un montant de 2 022 €.

> Le Conseil souhaite également qu'à l'occasion de ces travaux de mise en conformité, une VMC soit installée dans les cuisines.

■ Mise à disposition d'un local pour la Société de Chasse
Le président de la *Société de chasse de Saint-Antoine-Cumond* a sollicité la Municipalité pour qu'un local soit mis à leur disposition dans le but d'y installer un réfrigérateur.
L'ancien « vestiaire des arbitres » convient à la société pour cet usage. Il est actuellement utilisé par les employés municipaux pour accéder à une douche. Il n'y a pas d'incompatibilité pour ces deux utilisations.

> Mesure adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil.

■ Centre communal d'Action sociale - CCAS
Il est demandé au Conseil qu'un prêt de 680,90 € remboursable en 6 mois soit accordé sur les fonds du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune.

> Mesure adoptée à l'unanimité du Conseil.

■ Encaissement de chèques
Suite à la vente de tables d'écoliers de l'ancienne école de la commune, trois chèques – pour un montant total de 90 € – doivent être encaissés.

> Mesure adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil.

■ Composition du bureau de vote pour les élections départementales

■ Questions diverses

● **Ouverture de crédit** > Monsieur le Maire propose que le prêt relais pour la deuxième tranche de l'aménagement du bourg soit soldé pour un montant de 67 000 € pris sur les fonds de trésorerie.

> Mesure adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil.

● **Achat d'un drapeau** > À l'occasion du 70e anniversaire du 8 mai 1945, Monsieur le Maire propose d'acheter un nouveau drapeau pour remplacer le drapeau actuel en mauvais état. Le devis est de 1 042,80 €.

> Mesure adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil.

● **Subvention pour l'*Amicale pour le don de sang bénévole de Ribérac et sa région.*** Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention de 30 €.

> Mesure adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil.

● **Entretien des fossés** > La Commission en charge de la voirie a effectué un recensement des fossés à créer, réparer et entretenir. Ce travail doit être fait par tranche annuelle. Il doit donc être établi un ordre de priorité en fonction des disponibilités financières de la commune pour les travaux de voirie. Le montant de ces travaux doit être inscrit au budget de 2015.

● **Achat d'un défibrillateur**
Un défibrillateur doit être installé à la salle des fêtes (à l'extérieur) ; cet achat sera inscrit au budget prévisionnel de 2015.

● **Nuisances sonores dues aux pavés en centre bourg** La Commission de la voirie procédera à une étude pour remédier aux nuisances sonores occasionnées par le passage des véhicules sur les pavés en centre bourg.

> Séance close à 22 heures ▫

TRAVAUX

Extension de l'éclairage public

■ Deux réverbères supplémentaires ont été installés le long de la route départementale à Moulin-Neuf. ▫

Mise en place d'un miroir

■ À la demande de la commune, le Conseil départemental a livré un miroir pour améliorer la visibilité des automobilistes, au stop sur la D20 à Moulin-Neuf. Toutefois il est rappelé que la meilleure visibilité à ce carrefour ne dispense pas les usagers d'un arrêt obligatoire au « Stop ». Il a été constaté que trop d'automobilistes s'affranchissent des règles élémentaires de sécurité et de respect du *Code de la route* à cet endroit précis, proche également des entreprises de Moulin-Neuf. ▫

10 AVRIL 2015 ■ Ouverture de la séance à 20 heures 30

Présents : 10 conseillers, ainsi que Monsieur Lupris, secrétaire de mairie
Secrétaire de séance : Louis-Michel Testaud

■ Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales

Monsieur le maire propose de conserver les taux des 4 taxes locales. Malgré la diminution de la Dotation générale de fonctionnement de l'État, les ressources financières de la commune permettent de ne pas augmenter la pression fiscale au niveau de la commune, sachant que par ailleurs l'intercommunalité augmente ses taux pour faire face aux mesures nouvelles, notamment la charge financière affectée aux activités périscolaires.

Rappel des taux

Taxe d'habitation : 10,55 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,37 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67,05 %
CFE : 18,44 %

> Mesure adoptée à l'unanimité.

■ Prévisions budgétaires

Monsieur le maire rappelle que, cette année, l'aire de loisirs sera créée pour un montant de 35 000 € dont 9 900 € seront financés par le Département sur les contrats d'objectifs.

Il a été décidé également de restaurer les fossés de la commune à l'automne. Le coût total s'élève à 25 000 € environ. Ces travaux seront étalés sur trois ou quatre années.

Des travaux à l'ancienne école seront effectués pour éviter que les bâtiments, en particulier l'ancienne cantine, se dégrade de manière irréversible. L'aménagement de l'arrière-cour permettra aux locataires des logements communaux de profiter d'un espace de jeux en toute sécurité. Une partie de ces travaux relève du budget de fonctionnement.

■ Vote des comptes administratifs

Monsieur Lupris – secrétaire de mairie – donne lecture des comptes administratifs rendant compte de la gestion de la commune durant l'année 2014.

- Pour le **budget principal** les dépenses sont de 493 239,48 € pour 780 776,98 € de recettes. Il en ressort un excédent budgétaire de 287 239,48 € qui sera reporté sur la gestion 2015.
- Pour le **budget annexe eau et assainissement** la dépense est de 33 032,27 € pour 48 126,36 € de recettes, soit un excédent de 15 093,69 €.
- Pour le **budget annexe production électrique photovoltaïque** la dépense est de 21 434,64 € pour 34 278,31 € de recettes, soit un excédent 12 483,67 €.
- Pour le **budget annexe du lotissement**, la dépense est de 633 348,45 € pour 513 965,84 € de recettes.

Pour ce budget le maire souligne la difficulté de vendre des lots – 3 lots vendus sur 15 – qui provient notamment du contexte économique très dégradé dans la région, malgré les faibles taux d'emprunts actuellement pratiqués par les banques.

Par ailleurs le prêt relais qui avait été contracté pour la viabilisation des lots arrive à son terme cette année et devra être transformé en emprunt.

> Pour le vote, Monsieur le maire quitte le Conseil. Madame Kathleen Summerhayes, doyenne d'âge, fait procéder au vote.

> Les comptes administratifs de l'année 2014 sont approuvés à l'unanimité des membres présents du Conseil.

■ Vote des comptes de gestion

Alors que les comptes administratifs sont présentés par nature de la dépense et de la recette, les comptes de gestion sont présentés par article, mais reflètent la même gestion de la commune.

> Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité du Conseil.

■ Affectation du résultat

L'affectation de résultat fait état des reports d'excédants de la gestion 2014 sur le budget 2015.

Budget principal : report en fonctionnement de 287 537,50 €

Budget annexe *eau et assainissement* : report en fonctionnement de 15 093,69 €

Budget annexe *production électrique photovoltaïque* le report en fonctionnement est de 12 843,67 €

Budget annexe *Lotissement du Couvent* : report en fonctionnement 21 733,54 €

Budget annexe du *CCAS* : report en fonctionnement : 1610, 26 €

> Mesure adoptée à l'unanimité du Conseil.

■ Vote des budgets 2015

Monsieur le maire donne lecture de la totalité des postes de dépenses des budgets 2015.

Budget principal il s'élève à 546 666,50 € en fonctionnement et à 183 063,55 € en investissement ;

Budget annexe eau et assainissement, il s'élève à 35 313,69 € en fonctionnement et à 18 032, 82 € en investissement ;

Budget annexe production électrique photovoltaïque, il s'élève à 25 343,67 € en fonctionnement et à 13 823,36 € en investissement ;

Budget annexe lotissement du couvent : il s'élève 349 849,69 € en fonctionnement et à 493 232,30 € en investissement ;

Budget annexe du CCAS, il s'élève à 1610, 26 €

> Les budgets sont approuvés à l'unanimité du Conseil.

■ Adhésion de la commune au service « énergies » du SDE 24

Le *SDE 24* propose un service qui permet de dresser un bilan de la situation énergétique de l'ensemble du patrimoine communal, d'établir un diagnostic et d'engager des actions concrètes d'économies d'énergie. Ce service est payant et le coût s'élève à 100 € plus 0,25 € par habitant pour l'abonnement et 100 € par an pour un renouvellement d'abonnement.

> Les membres du Conseil décident de reporter la décision, n'ayant pas suffisamment d'informations sur la rentabilité de ce service en ce qui concerne la commune de Saint-Antoine-Cumond.

> Séance close à 22 h 50. ▫

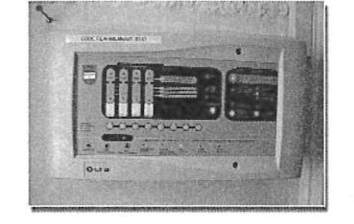
D'AMENAGEMENT ET DE SECURITE

Mise en conformité de la salle des fêtes



■ La salle des fêtes devait être mise en conformité avec les nouvelles normes de sécurité, sur les recommandations de la commission de sécurité qui inspecte les établissements recevant du public tous les 5 ans.

C'est désormais chose faite avec les travaux de protection contre la rouille sur la charpente métallique et l'installation d'un réseau de détection de fumée qui ont été réalisés au mois d'avril.



Les utilisateurs de la salle des fêtes devront prendre les consignes concernant le tableau d'alarme auprès du responsable de la salle des fêtes, soit en cas de feu réel, soit en cas de déclenchement intempestif de l'alarme. ▫

NAVETTE pour RIBERAC

■ La navette mensuelle pour aller au marché à Ribérac connaît un succès encourageant. Elle est disponible pour tous les Antonins. Le départ est donné à la Place de la Mairie à 10 heures, généralement le dernier vendredi du mois – Les dates de départ sont mentionnées sur la porte de la mairie et sur le site de la commune. Le prix est de 2 € par personne.
L'inscription se fait auprès de Marie-Christine Andrieux au 06 07 96 61 90. ▫



OBJET INSOLITE

Dans notre dernière parution, nous avions fait un appel à témoin concernant cet objet en fer forgé.



■ Il s'agit, en fait, de pinces servant à repasser les cols de chemises et les dentelles.
Toutefois le mode d'emploi précis ne nous a pas été communiqué. Si quelqu'un a une idée précise de son utilisation, la rédaction se chargera de faire partager cette information à tous dans la prochaine édition. ▫

L'ESPERLU&TE à St Antoine

■ Profitons de l'occasion de la parution de la brochure de Jean-Paul Debenat pour signaler que Joël Amaury – outre la réalisation d'affiches et de tracts pour nombre d'animations locales, de bulletins municipaux (comme le nôtre) et de bien d'autres choses... – a à son actif la réalisation de plusieurs brochures historiques sur notre région, dont : *La Commanderie de St Antoine, Histoire de Saint-Privat, Laprade au XIXe siècle, Mémorial de Saint-Antoine* – sur les réfugiés israélites de notre village –, ainsi qu'un roman graphique sur la Ligne de démarcation écrit par les élèves de l'école de Goût-Rossignol qui, en 2014, a reçu le Prix de la création du *Concours de la Résistance*. ▫

CEREMONIES DU 8 MAI

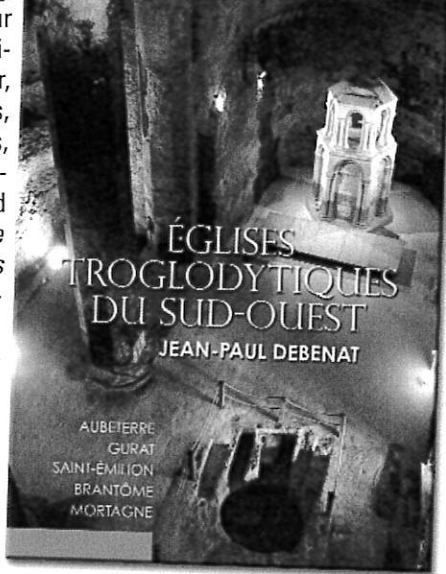


■ Le 70e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 a été célébré à Saint-Antoine-Cumond avec la traditionnelle cérémonie au Monument aux morts.
Lecture fut faite de l'ordre du jour du général de Lattre de Tassigny et du message du secrétaire d'État aux Anciens combattants qui rappelait que : « ... *c'est dans les ruines de cette guerre et au lendemain du traumatisme que fut la découverte de la Shoah, que les peuples trouvèrent la force de construire l'Europe. Souvenons-nous de ce que nous devons à cette jeunesse sacrifiée par la guerre et à cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté et sa fierté. Nous leur devons en réalité plus que la liberté. Nous leur devons la paix... Elle paraît une évidence. Elle est pourtant une valeur inestimable dont cette journée nous rappelle le prix et la fragilité* ».

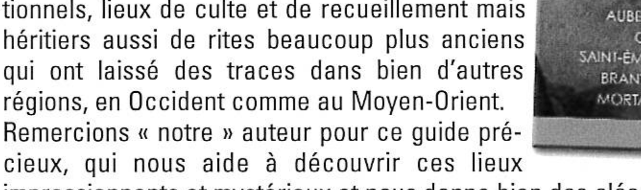


Puis, comme désormais à son habitude, le Maire a joué la *Sonnerie aux morts* avec sa trompette, avant l'inclination des drapeaux en hommage aux soldats morts pour la France. Le public a été ensuite convié au verre de l'amitié à la salle des fêtes où des tableaux illustraient la dernière année de la guerre – du débarquement le 6 août 1944 à la reddition inconditionnelle de l'Allemagne à Berlin le 7 mai 1945. ▫

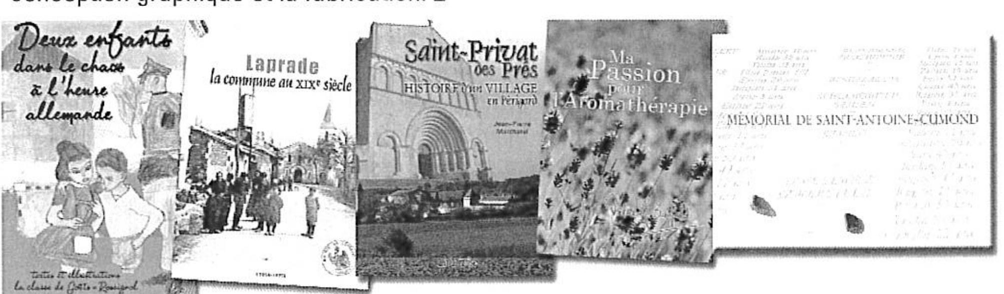
UN OUVRAGE « made in » SAINT-ANTOINE



■ Jean-Paul Debenat – docteur ès lettres et amoureux de notre village où il réside, dans le bourg, durant les vacances – vient d'écrire un guide sur les mystérieuses églises souterraines qui essaiment notre – grande – région : Aubeterre, bien sûr, Saint-Émilion et Brantôme pour les plus connues, mais aussi sur celles, plus primitives et modestes, de Gurat et de Mortagne, sur les rives de l'estuaire de la Gironde. Cet ouvrage est pour lui d'abord un « retour aux sources » : « *ma grand-mère maternelle avait cinq sœurs : trois d'entre elles habitaient Aubeterre et deux autres sur la commune de Saint-Antoine...* ».



Mais c'est surtout une étude approfondie – richement illustrée – de ces lieux mystiques exceptionnels, lieux de culte et de recueillement mais héritiers aussi de rites beaucoup plus anciens qui ont laissé des traces dans bien d'autres régions, en Occident comme au Moyen-Orient.
Remercions « notre » auteur pour ce guide précieux, qui nous aide à découvrir ces lieux impressionnants et mystérieux et nous donne bien des clés pour les comprendre...
Cette brochure est en vente notamment à *L'Esperluette*, au bourg – qui en a réalisé la conception graphique et la fabrication. ▫



MOULIN NEUF TEXTILES - UNE ACTIVITE IMPORTANTE

■ Près de 300 visiteurs étaient attendus à la grande Braderie à l'usine de textile de Moulin-Neuf ces vendredi 22 mai et samedi 23 mai. La braderie est aussi l'occasion pour cette unité de production française de textile de montrer son savoir-faire et d'accueillir des visiteurs pour deux journées de portes ouvertes. Ainsi, il est possible de visiter les ateliers de production et leurs anciennes machines à tisser, toujours performantes, ainsi que l'atelier de couture et le magasin d'usine.

■ C'est aussi l'occasion de faire le point de cette activité industrielle importante de Saint-Antoine-Cumond avec son propriétaire, Franck Sordat.



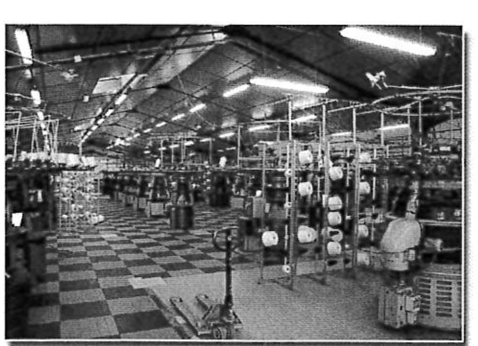
La reprise de l'ancienne *Compagnie du Textile* en septembre 2010 a été un véritable défi. Il a fallu d'abord apurer les comptes et redresser une situation financière difficile dans un secteur industriel qui a quasiment disparu de notre territoire en raison de la concurrence asiatique. Quatre à cinq salariés seulement constituaient l'effectif de cette entreprise qui en comptait plus d'une centaine autrefois.

Augmenter les prix des produits pour ne plus vendre à perte a été la première mesure, mais bien insuffisante toutefois. Il a fallu trouver des marchés et lancer d'autres collections.

Et paradoxalement, c'est justement en Asie, en particulier au Japon, qu'un marché nouveau s'est ouvert. Les Japonais friands d'une certaine mode *« vintage »* française ont été séduits par la production de sous-vêtements telle qu'elle avait été conçue depuis longtemps sous l'appellation « Moulin-Neuf », la clientèle française ayant progressivement déserté ces produits de grande qualité pour d'autres jugés plus modernes.

Le chiffre d'affaires avec le Japon représente aujourd'hui 30 % du chiffre d'affaires total. C'est un résultat d'autant plus encourageant que le Japon se comporte désormais comme une porte d'entrée à tout le marché asiatique.

Le reste du marché, en particulier en France, reste très diversifié. Ainsi des jeunes entrepreneurs demandent un « travail à façon » pour des produits conçus par eux. Au début de la reprise, un jeune entrepreneur créant la marque *« Le Slip français »* s'est appuyé sur l'usine de Moulin-Neuf pour lancer une collection de sous-vêtements 100 % français ; cette activité est cependant en diminution, les créateurs préférant s'appuyer sur des unités de production plus importantes.



Perspectives d'avenir

L'esprit d'entreprise, c'est avant tout aller de l'avant, chercher à progresser. Ainsi Franck Sordat compte bien l'appliquer à son entreprise. La recherche de nouveaux marchés, c'est aussi s'adapter aux demandes, voire aux exigences de nouveaux clients. Aussi faudra t-il investir sur de nouveaux matériels pour répondre aux critères de qualité de ce client qui souhaite fabriquer des sous-vêtements sans coutures à porter sous des corsets.

Mais c'est un plan plus général qui a été déposé auprès des banques pour les prochaines années. Outre l'achat de nouvelles machines à tisser complétant celles actuellement en fonction, il comprendra également l'acquisition, d'un « bureau de style » à Paris pour recevoir les clients étrangers.

À l'horizon 2020, l'effectif actuellement de quinze personnes pourrait grimper à 30, voire 50 employés. C'est en tout cas une ambition. Franck Sordat se rappelle du début de l'entreprise où il a fallu faire revenir d'anciennes employées pour redémarrer l'activité. Elles se sont mises instantanément à leur poste de travail, ce fut une agréable surprise, le savoir-faire était intact.

Le recrutement d'un personnel qualifié risque aujourd'hui de poser problème, la région n'étant pas un bassin d'emploi important. Mais peut-être que parmi les stagiaires formées plusieurs fois par an à Moulin-Neuf, certaines voudront bien venir s'installer à St-Antoine-Cumond. ■

MOULIN NEUF TEXTILES

Calendrier

SAMEDI 27 JUIN
FÊTE de la SAINT JEAN
Comité des Fêtes
FEU d'ARTIFICE MUSICAL
offert par la Municipalité

★

SAMEDI 4 JUILLET
SORTIE VÉLO
ASLSAC

★

VENDREDI 17 JUILLET
MARCHÉ des SAVEURS
Comité des Fêtes

★

DIMANCHE 2 AOÛT
FÊTE des ASSOCIATIONS
à Cumond



4 - 5 - 6 SEPTEMBRE
SPECTACLE de RUE de LA DIVISE
à Saint-Privat-des-Prés



DIMANCHE 13 SEPTEMBRE
JOURNÉE du PATRIMOINE
au Lavoir de Pleine-Serve
Association de Sauvegarde du Patrimoine



SAMEDI 10 OCTOBRE
REPAS CHOUCROUTE
Comité des Fêtes



SAMEDI 31 OCTOBRE
LOTO
Amicale communale des Chasseurs



DIMANCHE 8 NOVEMBRE
REPAS CITROUILLE
Association de Sauvegarde du Patrimoine



SAMEDI 28 NOVEMBRE
DIMANCHE 29 NOVEMBRE
MARCHÉ de NOËL
Art & Actions



SAMEDI 5 DÉCEMBRE
CONCOURS de BELOTE
SOUPE du TÉLÉTHON
Comité des Fêtes



JEUDI 31 DÉCEMBRE
RÉVEILLON de la St SYLVESTRE
Le Carreau antonin

AMICALE des CHASSEURS

L'*Amicale communale des Chasseurs* a terminé la saison 2014/2015 par son traditionnel banquet. De nombreux convives sont venus déguster l'excellent repas préparé par notre traiteur habituel, Monsieur Duguit. Mais le travail des chasseurs ne s'arrête pas là pour autant. Ces jours derniers de nombreuses personnes se sont plaintes des dégâts causés par les renards dans les poulaillers ; nous avons pris contact auprès de la Fédération qui nous a conseillés dans un premier temps le piégeage sous différentes formes : ça marche ! puisqu'une mère et toute la nichée ont été détruites – bravo et merci aux piégeurs. Nous rappelons que pendant la période d'ouverture de la chasse nous faisons des battues, mais hélas nous ne sommes pas toujours assez nombreux. Par ailleurs, nous constatons qu'il y a de nombreux chats errants.



Ces gentils petits animaux deviennent des prédateurs redoutables lorsqu'ils s'éloignent de leurs maisons.



Pour terminer sur une note plus gaie, il a été vu – tout près de La Côte dans une pièce herbeuse – une biche et ses deux faons, fait assez rarissime sur notre commune. ▫

PROCHAINE MANIFESTATION
SAMEDI 31 OCTOBRE ★ LOTO à 21 h

COMITE des FETES

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 20 février 2015, au cours de laquelle il a été présenté le compte rendu moral et financier de l'année écoulée.

Merci à tous pour votre participation
à toutes les manifestations.

L'année s'est terminée par le « Noël des enfants » et la suivante a déjà repris par le traditionnel Loto le 25 avril ; une soirée très agréable avec une salle bien remplie. ▫

PROCHAINES MANIFESTATIONS
SAMEDI 27 JUIN ★ FEU DE LA ST JEAN
BANDAS
FEU D'ARTIFICE MUSICAL
VENDREDI 17 JUILLET ★ MARCHE DES SAVEURS
SAMEDI 10 OCTOBRE ★ REPAS CHOUCROUTE
SAMEDI 5 DECEMBRE ★ CONCOURS DE BELOTE
TRADITIONNELLE SOUPE
au profit du *Téléthon*
DIMANCHE 20 DECEMBRE ★ ARBRE DE NOËL

ASLSAC

Le samedi 26 mai, L'*Association Sportive et de Loisirs de Saint-Antoine-Cumond* accueillait l'association **« Jessica pour l'espoir »**. Cette association de Bourg-du-Bost créée par Denis Buisson, l'actuel président, suite au décès le 21 décembre 2004 de Jessica atteinte de leucémie, a pour but de recueillir des fonds afin de venir en aide aux enfants malades ou défavorisés.



L'association organise plusieurs fois par an des activités festives. Marilyn et Ricardo Escamilla – les parents de Jessica – participent à l'organisation de toutes les activités de l'association.

Cette année, c'est à Saint-Antoine-Cumond – en lien avec l'association sportive et de loisirs de la commune – qu'un repas à la salle des fêtes était préparé et servi par les bénévoles de l'association, réunissant 70 convives, après la traditionnelle randonnée pédestre et cycliste. ▫



SAUVEGARDE du PATRIMOINE

L'association a décidé d'éditer un nouveau set de table. Pour cela, nous faisons appel aux Antonins. Si vous avez une photo personnelle de notre commune que vous voudriez voir apparaître sur ce set, contactez Karine Chapelot. Nous confectionnerons la maquette ensemble. Les photos vous seront restituées. Faites charger vos appareils ! ▫

PROCHAINES MANIFESTATIONS
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE ★ JOURNEE DU PATRIMOINE
DIMANCHE 8 NOVEMBRE ★REPAS CITROUILLE

AAPPMA Le Goujon de st Antoine

La *Fête de la Pêche* que nous devions organiser le samedi 6 juin semble bien compromise ; nous ne disposons pas d'assez de rives accessibles...

Quant au *Concours de Pêche* annuel, il aura lieu à son emplacement habituel, avec une prime au 1er classé du *Goujon,* en plus de son lot. Les lâchers de truites ont donné satisfaction à nos pêcheurs et ils ont été nombreux, notamment le 11 avril avec une cinquantaine de casse-croûte vendus et de nombreuses truites capturées.

Les brochets sont revenus de vacances, ainsi que les anguilles... à vos cannes... (pour les anguilles, jusqu'au 20 septembre).

À bientôt à tous, avec des bourriches bien pleines. *J. Siot* ▫

PROCHAINE MANIFESTATION
SAMEDI 11 JUILLET ★ CONCOURS DE PECHE

SECOURS CATHOLIQUE Ribérac

Cette année à nouveau, nous venons vous faire partager le "bilan" de ce qu'a été notre activité en 2014. De nouveaux bénévoles se sont investis dans la mise en œuvre nécessaire à la bonne marche de la boutique *Habits 24* et la réalisation des deux braderies annuelles.



C'est avec plaisir que nous les avons accueillis ; nous les remercions de pouvoir compter sur eux. Notre équipe demeure ouverte à toute nouvelle "recrue" ainsi qu'à toute proposition répondant à des besoins perçus.

Nous avons également proposé aux travailleurs sociaux de la *DDSP* de rendre visite à des personnes isolées souhaitant rompre cette solitude... ce "possible" se met doucement en place...

Les demandes d'aide ont - hélas - été aussi nombreuses cette année... chômage et travail à temps partiel étant toujours aussi récurrents... les familles ont eu beaucoup de difficultés à régler des factures couvrant des besoins premiers (EDF, eau, gaz, loyers, carburants et réparations de véhicules...).



Le total des 90 aides s'est élevé à 7 600 € une majoration d'environ 20 % par rapport à l'an dernier...

En 2014, nous avons progressivement arrêté l'aide sous forme de *colis alimentaires*, plusieurs associations s'employant à répondre à cette demande. Mais nous avons tout de même fourni des *bons* permettant achats de nourriture et de produits d'hygiène : 39 aides pour un montant de 1 145 €.

Nous tenons à remercier les donateurs qui par leurs dépôts de vêtements, petits objets et participation financière ont contribué à rendre possible l'accueil que nous effectuons et n'oublions pas de les mentionner auprès des personnes que nous recevons. ▫
M. Pakula

Secours Catholique – 28 rue Couleau – RIBÉRAC
> Boutique ouverte à tous
les mardis, mercredis, jeudis et vendredis
de 14 h 30 à 17 h 30
Accueil le vendredi après-midi.

LA DIVISE

Après *« Pierre et le loup »* et *« Le Livre de la jungle »*, la *Société musicale de Ribérac* et la *Divise* nous ont proposé cette année un spectacle musical sur la Grande guerre de 14-18. Les quatre années de guerre, de la mobilisation à l'armistice nous ont été racontées à travers les chansons d'époque. Un grand père répond aux questions de son petit-fils et ce dialogue est illustré par un enchaînement de chansons que nous pouvions tous fredonner avec le chœur de l'orchestre. Ainsi le répertoire qui nous a été joué et chanté comprenait :





Le Brésilien – La caissière du grand café ; Elle est toujours derrière ; La biaiseuse ; Tu l'reverras Paname ; Dans la tranchée ; Aux abords de Lagny ; Le cri Quand Madelon ; La chanson de Craonne ; Roses de Picardie ; Qu'est devenue la Madelon...

Le spectacle musical a fait un détour rapide par le cinéma avec la diffusion de deux extraits des très beaux films : *Joyeux Noël* et *Cheval de Guerre.* Mais il est également descendu dans la salle lorsque quelques Madelon en costumes d'époque nous ont servi à boire. Avec quelques rappels de grands faits historiques sur la Grande guerre et les conséquences sur la vie quotidienne des Français pendant cette période sombre de notre histoire, le spectacle n'en est pas moins léger, divertissant et drôle. Un grand moment de bonheur et de bonne humeur. – *Un spectateur conquis* ▫



Le prochain spectacle de la Divise animera de nouveau les rues de Saint-Privat les 4, 5 et 6 septembre. Cette année, des épisodes *déjantés* de vacances à la plage. Nous serons transportés au bord de la mer, avec une succession de personnages : des mamies, une snob, un macho, un poète maudit...



Les répétitions commencent dès le mois de mai, sous la houlette de Béatrice Aragones, qui connaît bien le groupe pour avoir mis en scène quatre spectacles pour *La Divise.* ▫ *> Sophie vous renseigne aux 06 78 40 31 17*

PROCHAINES MANIFESTATIONS
SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 JUILLET - à St PRIVAT
★ CONCOURS DES PEINTRES
SAMEDI 11 JUILLET - à St PRIVAT ★ BROCANTE SEMI-NOCTURNE



Bulletin municipal de Saint-Antoine~Cumond en Périgord vert - responsable de publication : Louis-Michel Testaud
Mise en page & impression : L'ESPERLU&TE ★ Saint-Antoine~Cumond – 05 53 90 67 98 ★ mai 2015